

Quelles seraient les difficultés affectant le fonctionnement du cabinet de Nathalie Élimas ?

Luce Burnod

5-6 minutes

À la suite de l'ouverture d'une "inspection interne" sur la gestion RH du cabinet de Nathalie Élimas, AEF info a interrogé plusieurs membres ou anciens membres de son cabinet sur le fonctionnement de celui-ci. Plusieurs rapportent leurs difficultés éprouvées à travailler et évoquent en particulier le rôle d'un conseiller avec qui la secrétaire d'État entretiendrait une relation personnelle. Au contraire, un actuel membre du cabinet dit n'avoir "jamais vu de situation problématique", et Nathalie Élimas condamne des "attaques personnelles" portant atteinte à son honneur.



Nathalie Élimas est secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire depuis juillet 2020. MaxPPP

Le [MEN](#) a diligenté une "inspection interne" sur la gestion RH du cabinet de Nathalie Élimas ([lire sur AEF info](#)). Cette enquête, ouverte début janvier 2022 et confiée à l'[IGÉSR](#), fait suite à "de

nombreux arrêts maladie", "départs de collaborateurs" et des accusations de harcèlement. Elle doit donner lieu à un rapport dont la remise, à Jean-Michel Blanquer, serait imminente.

"Selon les procédures habituelles, il appartiendra à celui-ci d'y donner les suites qui conviendront en fonction des préconisations de ce rapport. Il est évident que la secrétaire d'État mettra elle-même en œuvre, s'il y a lieu, toutes les mesures préconisées", commente son cabinet le 20 janvier 2022.

Depuis la révélation de cette inspection interne, plusieurs anciens membres du cabinet rapportent auprès d'AEF info leurs difficultés éprouvées à travailler auprès de la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire ([lire sur AEF info](#)). "Le cabinet de Nathalie Élimas ne peut pas fonctionner de façon normale", estime l'un de ses anciens conseillers. Plusieurs pointent des dysfonctionnements qui pourraient expliquer, par exemple, les difficultés éprouvées par la secrétaire d'État lors de la présentation des CLA au cours d'auditions parlementaires notamment ([lire sur AEF info](#)).

Un conseiller cristallise les critiques

Le comportement de l'un des membres du cabinet présent aux côtés de Nathalie Élimas depuis sa nomination en juillet 2020 cristallise les critiques, conseiller avec qui la secrétaire d'État entretiendrait une relation personnelle, qualifiée par certains de "couple". Cette relation daterait d'avant sa nomination au gouvernement et perturberait le travail du cabinet, selon ces anciens conseillers. Selon les informations recueillies par AEF info, cette situation ferait partie des éléments sur lesquels ont porté les auditions de l'Inspection générale, dans le cadre de l'enquête interne.

Pour rappel, l'[article 11](#) de la loi pour la confiance dans la vie politique stipule qu'"il est interdit à un membre du gouvernement de compter parmi les membres de son cabinet [...] son conjoint, partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou concubin." En vertu de cette disposition, Nicolas Bays, désormais chef de cabinet de Jean-Michel Blanquer, a dû quitter ses précédentes fonctions exercées auprès de la ministre de l'Industrie ([lire sur AEF info](#)).

Interrogé sur ce point, le cabinet de Nathalie Élimas affirme que la composition du cabinet actuel est "évidemment parfaitement compatible" avec ladite disposition. Par ailleurs, il réfute l'idée selon laquelle son fonctionnement aurait une incidence sur son travail : "Le secrétariat d'État a porté et porte une très forte ambition pour l'éducation prioritaire qui s'est traduite et se traduit par de nombreux dispositifs qu'il a prolongés, suivis, élaborés ou impulsés".

S'agissant des CLA plus particulièrement, dont les modalités d'évaluation devaient être présentées fin 2021 ([lire sur AEF info](#)), le cabinet assure que le travail "continue". Il précise que l'Inspection générale a remis, début janvier 2022, une "première note d'étape" sur l'expérimentation et que des "annonces seront faites prochainement" quant aux académies qui bénéficieront de son élargissement.

Des accusations qui "ne sont pas représentatives de la réalité"

Plus largement, au-delà de la question du fonctionnement du cabinet, les accusations portées à l'encontre de Nathalie Élimas "ne sont pas représentatives de la réalité", estime un actuel conseiller. "Travailler en cabinet, c'est être susceptible de devoir répondre au téléphone à une ou deux heures du matin", souligne-t-il, assurant n'avoir "jamais vu de situation problématique".

Il explique ainsi les changements de collaborateurs intervenus au sein du cabinet - six conseillers sont partis depuis l'été 2020 ([lire sur AEF info](#)) : "C'est plutôt les compétences qui ne correspondaient pas aux besoins". Il convient toutefois qu'il y a "peut-être des choses à voir, à modifier".

Interrogée sur *Radio J* le 17 janvier, Nathalie Élimas fustigeait des "fuites extrêmement malveillantes", évoquant des propos diffamatoires. Assurant être, "sur le fond des choses [sereine]", elle convenait : "Parfois, dans la collaboration, ça dysfonctionne, il est possible qu'on mette un terme à une collaboration". "C'est ça et rien de plus. Tout s'est bien passé, dans la bienveillance", concluait-elle.